

23 ET 24 NOVEMBRE MARCHÉ DE NOËL DE SONCHAMP AU GYMNASIUM (derrière l'école)

Vivre ensemble à Sonchamp



www.sonchamp.fr

NOUVEAUX HORAIRE MAIRIE
ouverture les 1^{er} et 3^e samedis de
chaque mois : 16 nov. - 7 & 21 déc.

Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com

BULLETIN D'INFORMATION - NOVEMBRE 2024 - N°419

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



Editorial de Mme Ysabelle May-Ott - Maire de Sonchamp

Comme tant d'autres communes voisines de notre sud Yvelines, Sonchamp a été touché à deux reprises et de façon exponentielle, les 9 et 17 octobre, par des pluies diluviales qui ont provoqué de graves inondations sur différents secteurs ; Chatonville, La Hunière, la Butte des Bordes, le bourg, Greffiers, Louareux.

Nous avons subi cette année le double de la pluviométrie normale annuelle soit 1200 mm/m² (= 1,2L au m²), gorgéant et saturant les sols. Le 9 octobre c'est l'équivalent de 15 jours de pluie qui est tombés en une seule journée sur notre territoire, provoquant un premier épisode d'inondations. Les nouvelles précipitations du 17 n'ont pu être absorbées, provoquant des ruissellements, saturant réseaux et fossés, transformant la Remarde, mais aussi les voiries escarpées, en véritables torrents de montagne. De mémoire d'anciens on n'avait jamais vu ça.

Si certains nous reprochent de ne pas avoir été présents à leurs côtés au moment de la catastrophe, c'est qu'il était tout simplement impossible d'être partout en même temps. Avec les élus, les services techniques et les services administratifs, les agents du périscolaire et des habitants venus en renfort, nous avons été mobilisés à différents niveaux pour accompagner les familles et ceux qui ont vu disparaître tous leurs biens sous les flots. En constatant avec regret que nous étions aussi impuissants que les sinistrés, à stopper la montée des eaux.

C'est grâce au tracteur communal qu'une première reconnaissance a pourtant pu être faite le 17 par une équipe « adjointe/service technique » dans les hameaux et sur le bourg, alors que tant de voiries étaient impraticables. C'est grâce à la protection civile que j'ai pu refaire le tour de la commune, et rencontrer des habitants jusque tard cette même nuit. Déjà le 9 octobre, le signal d'alarme avait été tiré auprès du préfet, du sous-préfet, du président et des services de Rambouillet Territoires, immédiatement venus sur place se rendre compte de la géographie des lieux et de la détresse des habitants. La croix rouge était aussi présente en support, sans oublier une importante mobilisation des pompiers et des gendarmes. Nous subissons aujourd'hui l'impact du réchauffement climatique et héritons des conséquences de décisions prises sur le terrain il y a plusieurs décennies, alors même que ce sujet n'existe pas ou si peu.

Maintenant nous devons faire face à un double défi : à court terme, agir individuellement et collectivement en fonction de nos moyens, pour éviter les conséquences catastrophiques de chaque grosse pluie dans nos foyers, mais à plus long terme c'est tout un système qui devra être repensé à l'échelle des bassins versants et des territoires. Les services de l'état seront les seuls capables de prendre ce sujet à bras le corps et surtout à le financer.

J'exprime mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes et institutions qui se sont mobilisées, sans compter leurs heures, au chevet de notre village et avec qui nous travaillons sans relâche.

Pour conclure : nous avons mis tout en œuvre pour être au plus près des habitants, répondre à leurs demandes et tenir compte de leur expérience du terrain. Une première réunion a déjà eu lieu en mairie et avec les habitants des zones impactées. Deux demandes de catastrophes naturelles ont été faites et le SICTOM a mis à disposition deux bennes à ordures : au bourg parking de la Libération, à la Hunière rue Jean Pierre Wimille. Maintenant le temps est à la reconstruction : voiries, fossés, réseaux et à la recherche de solutions pérennes.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie,
nous sommes à vos côtés et ferons le maximum pour vous accompagner.

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE

Comme partout en France l'amical des anciens combattants et la municipalité de Sonchamp célébreront ce 11 novembre 2024 prochain le 106^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Après ces cinq années de combats meurtriers cet armistice ne peut pas vous laisser indifférent.

C'est pour cela que nous invitons tous les habitants disponibles, de notre bourg et de ses hameaux, pour assister :

A 9h15 à la messe donnée par le Père Godefroy Desevin dans notre église de Sonchamp.

Puis à 11h00 Le cortège habituel se formera devant la mairie pour se rendre place de l'église pour la cérémonie patriotique

Votre présence à nos côtés pour ce moment de recueillement, permettra à nous tous, d'avoir une pensée intense de profond respect pour tous ces combattants qui ont perdu leur vie en pleine jeunesse.

Nous leur associerons également tous les civils qui ont été profondément marqués durant toute cette période.

Nous vous remercions par avance, de bien vouloir nous accompagner dans ce devoir de mémoire.

L'Amicale des Anciens Combattants et la municipalité.

INONDATIONS CATASTROPHE NATURELLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA PRÉFECTURE DES YVELINES

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les communes touchées par les intempéries des 9 et 10 octobre

Suite aux importantes inondations qui ont récemment touché plusieurs départements, l'Etat a décidé de la mise en œuvre d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle accélérée.

Une commission exceptionnelle s'est réunie ce mardi 22 octobre et a instruit les demandes pour **l'événement du 9 et 10 octobre 2024**. L'intégralité des demandes présentées lors de cette commission exceptionnelle ont reçu un avis favorable, **75 communes (dont Sonchamp) seront donc classées en état de catastrophe naturelle pour la période concernée**.

L'arrêté de la commission a été publié au Journal Officiel le 23 octobre 2024.

(<https://www.legifrance.gouv.fr> - Effectuer une recherche avec : INTE2428153A)

À compter de la date de publication, les habitants sinistrés disposeront d'un délai maximum de 30 jours pour présenter leur demande d'indemnisation auprès de leur compagnie d'assurances.

Une seconde commission exceptionnelle se réunira pour l'événement des 17 et 18 octobre 2024.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE SONCHAMP EN TEMPS RÉEL AVEC ILLIWAP

Évènements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires... RECEVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE SUR VOTRE TÉLÉPHONE.

**SANS INSCRIPTION,
Téléchargement GRATUIT**

Infos mairie

Compte-rendu sommaire CONSEIL MUNICIPAL du 12 oct. 2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 JUIN 2024

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité ADOPTE le procès-verbal rédigé par Isabelle VO VAN, secrétaire de séance du conseil du 27.06.2024.

DÉCISION MODIFICATIVE : SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET COMMUNE 2024 - N°2024-001.

Le maire de la commune de Sonchamp, Considérant que plusieurs dépenses n'étaient pas prévisibles au moment du vote du budget,

Considérant qu'il convient d'équilibrer les dépenses et les recettes,

Le maire DECIDE, Article 1 : Le tableau suivant : Section de fonctionnement

IMPUTATION	DÉPENSES		RECETTES	
	Baisse des crédits	Hausses des crédits	Baisse des crédits	Hausses des crédits
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles Article 673 - Titres annulés		+ 3 915.98 €		
Chapitre 011 - Charges générales Article 613 - Locations mobilières	- 3 915.98 €			
TOTAL	- 3 915.98 €	+ 3 915.98 €		

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE « NOTRE ÉCOLE FAISONS-LA ENSEMBLE »

Dans le cadre de la démarche « Notre école, faisons là ensemble » lancée par le Conseil National de Refondation (CNR), une vaste concertation a été ouverte sur tout le territoire français, associant les équipes pédagogiques, les familles, élèves et élus locaux, représentants d'associations avec, pour perspective, la liberté d'innovation des équipes portées par une dynamique collective. Les écoles et établissements qui le souhaitent peuvent aller au-delà de la concertation et élaborer ou adapter, de manière consensuelle, un projet pédagogique ayant vocation à nourrir leur projet d'école ou d'établissement.

L'école de la Genétière a présenté un projet pédagogique s'inscrivant dans cette démarche. Le budget de ce projet s'élève à 14 500 € maximum et sera subventionné en totalité par l'Etat dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique. La subvention est versée en deux fois : 30% dans un premier temps et 70% sur présentation de factures.

Il est proposé de signer une convention qui a pour objet d'organiser les modalités du soutien financier entre l'Etat, gestionnaire du fonds, et la collectivité en charge des dépenses afférente au projet pédagogique de l'école. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité : Approuve la convention de financement avec l'Education Nationale dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique ; Autorise Madame le Maire à signer cette convention.

DÉLIBÉRATION MODIFIANT LES STATUTS COMMUNAUTAIRES

Par délibération n°CC2406AD04 en date du 17 juin 2024, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires a adopté une modification des statuts communautaires, en vertu de l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Cette délibération, a été notifiée à la commune de Sonchamp le 23 juillet 2024.

Les statuts de Rambouillet Territoires, devaient faire l'objet de plusieurs adaptations et d'une mise en conformité portant sur l'article 2 « Objet et compétences de RAMBOUILLET TERRITOIRES – Compétences obligatoires – Compétences optionnelles – Compétences facultatives ». Ainsi, les principales modifications adoptées par le Conseil communautaire de juin dernier sont les suivantes :

- ZAE
 - Suppression de l'identification des ZAE, qui relève purement de l'intérêt communautaire et non pas des statuts.
- Politique de la ville
 - Santé : ajout sur « la promotion de la santé » et la « Prévention de la santé ». Le champ d'intervention serait déterminé dans le cadre d'un programme défini par délibération de RT.
- Actualisation du document
 - Les compétences facultatives devenues obligatoires (AEP / Assainissement / GEPU).
 - Clarifications/précisions de la définition des compétences exercées par RT.

Conformément aux dispositions de l'article du CGCT précité, cette décision de modification des statuts est subordonnée à l'accord des Conseils municipaux des communes membres de Rambouillet Territoires. Les communes membres disposent d'un délai de trois mois, à compter de la notification de la modification envisagée, pour se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité approuve la modification des statuts communautaires de Rambouillet Territoires adoptée par la délibération communautaire n°CC2406AD04 du 17 juin 2024 portant modification des statuts communautaires de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, ainsi que le projet de nouvelle rédaction des statuts communautaires annexé.

Infos mairie

Suite du Compte rendu sommaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12/10/2024

SIGNATURE DE LA CONVENTION 30 MILLIONS D'AMIS

Depuis plusieurs années, la mairie a conventionné avec l'association 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants en collaboration avec la capsde de Rambouillet. L'association informe la commune que nous avons un reliquat de 130 euros actuellement car il n'y a pas eu d'intervention en 2023 ni 2024. Un constat est fait qu'il y a beaucoup moins de chats errants sur la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité DECIDE de garder le reliquat de 130 euros et de ne pas conventionner pour un montant supplémentaire en 2024.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE GROUPEMENT DE COMMANDES RECENSANT LES BESOINS EN TRANSPORT

Depuis janvier 2024 en terme de transport scolaire, la commune est rentrée dans une Délégation de Service Public « 30 » gérée par Ile de France Mobilité. La commune constate depuis cette date, une désorganisation de ce service et une augmentation des tarifs des bus. La délégation transport est une délégation obligatoire et la commune en a besoin pour le transport scolaire du matin et du soir, les créneaux piscine proposés par Rambouillet Territoires, les sorties scolaires et les sorties périscolaires. La Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires propose une mutualisation des transports pour les sorties périscolaires et extrascolaires afin d'obtenir des tarifs attractifs en fonction de la demande.

Considérant les difficultés à assurer des prestations de transport péri et extrascolaire à des coûts raisonnables avec des transporteurs, compte tenu de l'envolée des prix de l'énergie et de la pénurie de chauffeurs, Rambouillet Territoires propose d'expérimenter la mise en place d'un accord cadre à bon de commande pour assurer les besoins des communes membres en la matière,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DONNE son accord sur ce projet de groupement de commande,

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes relativ aux prestations de transport périscolaire et extrascolaire, APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes, PRECISE que la coordination du groupement sera assurée par Rambouillet Territoires,

FIXE le montant minimum (le cas échéant) et maximum annuel des besoins de la commune à :

Minimum : 3280 euros HT Maximum 4480 euros HT. CHARGE Madame le Maire de signer la convention.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES AMENDES DE POLICE : AMÉNAGEMENT D'UN PARKING ET RÉFECTON DES TROTTOIRS À LA HUNIÈRE

Pour rappel les amendes de police financent 80% des projets de voirie présentés dans ce cadre. CONSIDERANT le programme d'aide aux communes du Département des Yvelines notamment pour la sécurité routière, CONSIDERANT que le nombre de véhicules en stationnement augmente dans la rue Jean Pierre Wimille, et qu'il se fait actuellement sur les bas-côtés enherbés,

CONSIDERANT la volonté de mettre en sécurité les piétons et éviter le dépôt sur la route,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité DÉCIDE de solliciter du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police, pour l'année 2024, une subvention pour l'aménagement d'un parking et la réfection des trottoirs à la Hunière, rue Jean Pierre Wimille

PRECISE que le coût total de l'opération est :

Travaux : création de parkings : 36 874.24 € / Aménagement des trottoirs : 13 727.74 € / Sous total 50 601.98 € HT

AUTORISE Madame le Maire à engager les démarches nécessaires à la demande de subvention à hauteur de 40 481.58 euros pour les amendes de police. S'ENGAGE à financer la part des travaux restant à sa charge, sur ses fonds propres soit 10 120.40 euros.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A la majorité (2 élus NE PARTICIPENT PAS AU VOTE le président du jumelage et la trésorière de Sonchamp Environnement),

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, ADOPTE l'attribution des subventions comme suit :

DÉTAIL DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES			
Amicale des Sapeurs-Pompiers (qui demande 350€)	300,00 €	Association Sonchampoise 6ème Art (demande 1000 euros pour une location salle en 2025)	800,00€
Comité des Fêtes	800,00 €	Emas	800,00€
Amicale des Anciens Combattants	100,00 €	Sport Rencontre (ne fait pas de demande cette année)	-€
Sonchamp Environnement	250,00 €	Jumelage	1000,00 €
A la demande de la Coopérative scolaire, la subvention est transférée à l'USEP (dans l'attente d'un dossier avant la fin de l'année)	500,00€	AS Sonchamp (plus de demande depuis plusieurs années), Prévoit cette année l'animation blackminton	500,00€

SIGNATURE DE LA CONVENTION RETRAITE AVEC LE CIG

Depuis plusieurs années, le CIG accompagne la mairie pour monter les dossiers de retraite qui restent assez complexes et longs. Le CIG a un service dédié qui permet d'alléger le service administratif.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité AUTORISE Madame le Maire à renouveler la convention avec le CIG pour le traitement des dossiers de retraite

PRÉSENTATION DU RAPPORT GRDF

Madame Le Maire donne la parole à Luc JANOTTIN pour la présentation du rapport 2023 de distribution du gaz GRD. Le rapport est disponible en mairie.

Seules 14 résidences étaient concernées et raccordées au gaz en 2023 dans le prolongement de St Arnoult aux petits Meurgers. Le projet de rénovation énergétique évoque le remplacement de toutes les chaudières au fioul d'ici 4 à 5 ans avec une proposition de remplacement par le gaz, quand cette possibilité existe.

La commune est assez peu concernée par cette publication. Les unités de méthanisation et certaines stations d'épuration permettent de produire du biogaz. GRDF va être sollicité pour refaire une enquête auprès des habitants de Greffiers pour connaitre leur souhait de raccordement au réseau de gaz.

ACCEPTATION DES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES SUITE AU VOYAGE DES SÉNIORS

CONSIDERANT la nécessité de préciser les conditions de prise en charge financière des personnes participantes aux différentes manifestations organisées en faveur des Séniors,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité, DECIDE des tarifs de participation suivants pour la sortie 2024 à Sully sur Loire :

- Personne de plus de 70 ans : 10 euros

- Moins 70 ans : 72 euros

- Moins de 70 ans : inscription à moins d'une semaine du voyage, en fonction de la place restante : 35 euros

MODIFICATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA RÉGIE COMMUNE

Afin de pouvoir encaisser les participations du voyage des séniors notamment mais également d'autres manifestations communales, la trésorerie de Rambouillet nous demande de modifier l'acte constitutif de notre régie.

Suite du Compte rendu sommaire du **CONSEIL MUNICIPAL** du 12/10/2024

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité DECIDE de modifier la phrase suivante :

« Les participations aux diverses manifestations et voyages organisés par la commune » au lieu de « les participations aux diverses manifestations communales »

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA FERMETURE DES SAMEDIS EN MAIRIE

CONSIDERANT que la mairie de Sonchamp ne délivre plus les pièces d'identité depuis de nombreuses années, que le dépôt des dossiers d'urbanisme peut se faire par voie dématérialisée, que de nombreuses démarches peuvent se faire sur le site du gouvernement (recensement du citoyen, inscription sur les listes électorales...), qu'un portail famille est en place depuis 2020 pour les inscriptions périscolaires et que les familles en cas de difficultés contactent directement la maison de l'enfance.

CONSIDERANT l'accroissement des demandes en ligne via le courriel et le peu de fréquentation constatée en mairie les samedis matin, que le nombre d'heures hebdomadaires des agents sera reporté sur la semaine.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité DECIDE de modifier l'ouverture de la mairie les samedis matin. A partir du 1^{er} octobre 2024, la mairie sera ouverte au public le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois.

Une communication sera faite sur le bulletin municipal, illiwap et le site internet.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE TARIF DE LOCATION DU CLOS DE L'ETANG POUR LES PARTICULIERS

CONSIDERANT que la salle du Clos de l'Etang est située à proximité du cimetière et qu'elle reste une alternative aux demandes d'occupation par les particuliers peu nombreux lors des inhumations sur la commune,

CONSIDERANT que les modalités de location décrites dans le règlement voté le 25 février 2022 restent inchangées

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité DECIDE d'ajouter la possibilité pour les particuliers, de louer la salle du clos de l'Etang, 92 rue André Thome dans le cadre des inhumations. **CONSERVE** le tarif de 100 € par jour de location **INDIQUE** que les locaux seront rendus propres (la salle, l'entrée et les sanitaires) le ménage sera à la charge des particuliers.

QUESTIONS DIVERSES - COMMISSIONS ET SYNDICATS

• Voirie/terrains

- Plusieurs travaux de voirie ont été réalisés cet été : mise en place de distributeurs de sacs pour déjections canines ; installation de plots lumineux rue des fours à chaux ; matérialisation d'une place bleue allée de vignes ; installation de poteaux boules rue Jean pierre Wimille; installation d'un panneau lumineux à l'entrée la Hunière en direction du bourg, pour signaler la proximité du passage piétons et des enfants qui se rendent ou arrivent de l'arrêt de bus.

- L'installation de l'abri bus de la Hunière en direction de Rambouillet doit se terminer prochainement.

- La commune a été saisie par des habitants, car les places de parking PMR et les places électriques ne sont pas respectées. Lorsque la mairie constate une infraction, la gendarmerie est prévenue et une amende de 135€ est dressée.

- Problème de traversée au niveau du presbytère. Un courrier sera adressé au prêtre de la paroisse, ainsi qu'à l'association de Théâtre qui s'est installée dans cette même rue, afin de sensibiliser les parents.

• Bâtiments

- Cabinet médical : le passage en 36kVA triphasé a été demandé et pourra être réalisé lors de l'obtention du Consuel dès la fin des travaux. ENEDIS assure que les délais seront réduits car cela concerne une demande mairie et un cabinet médical. La première couche de peinture a été finalisée et l'escalier sera installé la semaine prochaine. L'électricien est en cours d'installation.

- Fin du réseau cuivre : La commune de Sonchamp fera partie du lot 4 décidé par Orange. La fin du cuivre est prévue pour janvier 2028. A cette date l'ensemble des utilisateurs devront utiliser une autre technologie disponible.

- Eglise : L'Angelus ne sonne plus. Seules les heures sonnent. Un devis de 1740 euros a été reçu pour la réparation du moteur.

- Transformateur de Louareux : ENEDIS informe que le projet de remplacement est prévu en 2025.

- Chapelle de Greffiers : envisager un nouveau système de fermeture.

• Evénements/ réunions :

- Inauguration des « Fleurs de Sonchamp » au CEFP Le Notre : en présence d'Audrey Pulvar et des porteuses de projet. Dégustation de sablés avec les fleurs comestibles cultivées à Sonchamp à la fin de la visite.

- CCAS : mardi prochain conseil administration.

- Journées du patrimoine prévues le 21 septembre : L'atelier du projet participatif sur les sentes est annulé et reporté à une date ultérieure.

- Festival de la Terre qui se passe entre Orcemont et Sonchamp : chaque année les Jeunes Agriculteurs de l'Ile de France organisent une grande fête pour payer une partie de leur fonctionnement. Le tarif d'entrée sera de 5 euros, gratuit pour les moins de 10 ans. En parallèle, CRDF organisera une navette pour la visite de la méthanisation à Sonchamp.

DES SONCHAMPOIS VOLONTAIRES POUR LES JO !!

Cet été, vous avez suivi, de près ou de loin, les JO et les 45 000 volontaires, avec des missions très variées sur les nombreux sites, ont contribué grandement à la réussite de ces jeux !

Quatre d'entre eux habitent la commune, ils nous ont raconté cette aventure qu'ils ont vécue de l'intérieur, une parenthèse enchantée.



Bruno, Delphine et Gérard.

Gérard (à droite) était au vélodrome de St-Quentin-en-Yvelines. Un lieu qu'il a demandé lors de son inscription. En tant qu'ingénieur en informatique (il anime actuellement notre atelier numérique), sa mission a surtout été, en amont des épreuves, d'installer le matériel informatique sur les lieux, télévisions (une centaine), imprimantes, ordinateurs... Cela lui a donné l'occasion pendant les épreuves, d'être, le temps d'une soirée, « chaperon » d'un jeune athlète anglais lors de son contrôle anti-dopage. Il l'a suivi partout, de la sortie de la piste au contrôle, pendant environ 2 heures, vestiaires, cérémonie, presse...

Ce lieu lui a également permis d'être présent au BMX lors de la victoire des 3 Français, moment de folie !

Il a eu pour mission, juste avant la Cérémonie d'Ouverture Paralympique, de tenir une tente d'approvisionnement pour les athlètes.

Pour lui, cette expérience revêt un caractère unique mais aussi fraternel !

Delphine (au centre) était à l'accueil des spectateurs au château de Versailles, pour l'équitation pendant les JO et les JP et pour le Pentathlon. Tous les matins, avant l'arrivée des spectateurs (qui pouvait être très tôt), elle avait le choix entre l'accueil à l'entrée du site, l'orientation des spectateurs sur le site (qui était très vaste) ou le placement en tribune.

Sa préférence est allée à l'accompagnement des spectateurs à mobilité réduite, en conduisant sa petite voiture APM électrique. Elle a ainsi emmené de nombreuses personnes en fauteuil roulant, en béquilles, quelques femmes enceintes et enfants qui avaient fait l'aller à pied mais étaient épuisés pour le retour. Ils ont pu bénéficier de cette petite voiture qui ne repartait ainsi pas à vide. Toutes ont été ravies d'avoir pu bénéficier de ce service gratuit et ne savaient parfois pas comment la remercier !

Elle a également eu l'occasion de se positionner dans les tribunes et profiter du spectacle des épreuves.

Delphine a également fait partie de la Cérémonie d'Ouverture Paralympique, elle était assistante du porte-drapeau du Venezuela et a ainsi pu accompagner cette délégation lors du défilé sur les Champs Elysées.

Un grand moment pour elle, une sorte de couronnement de sa vie de bénévolat. Elle garde en mémoire ce défilé sur les Champs Elysées comme une expérience extraordinaire !

Bruno (à gauche) était au Palais des Congrès. Sa mission a consisté, essentiellement avant le démarrage des JO, à remettre les accréditations aux VIP, membres de délégations, presse, chauffeurs. Les accréditations sont les documents officiels qui permettent de passer les différents barrages et d'accéder aux coulisses des sites. Pendant 3 semaines, il s'est rendu sur place dès 7h00 du matin !

Pour les paralympiques, il est allé à la piscine Arena la Défense pour réceptionner les athlètes, il a apprécié ce contact avec eux !

Il a été impressionné par la complexité de l'organisation mais aussi par la bienveillance de chacun !



Frédérique, ci-contre, a eu une mission de Team Leader pour la Cérémonie d'Ouverture et pendant toute la compétition Golf à Élancourt. Elle était au Service aux Athlètes (équipe d'Espagne) pour la Cérémonie d'ouverture des Paralympiques.

Le rôle de Team Leader consistait à gérer des groupes de volontaires en fonction des consignes qu'elle avait reçues des organisateurs.

« Il y en a tellement de bons moments, de très belles rencontres ! Une ambiance de folie et être parmi les athlètes paraît sur les Champs m'a donné des frissons ! »

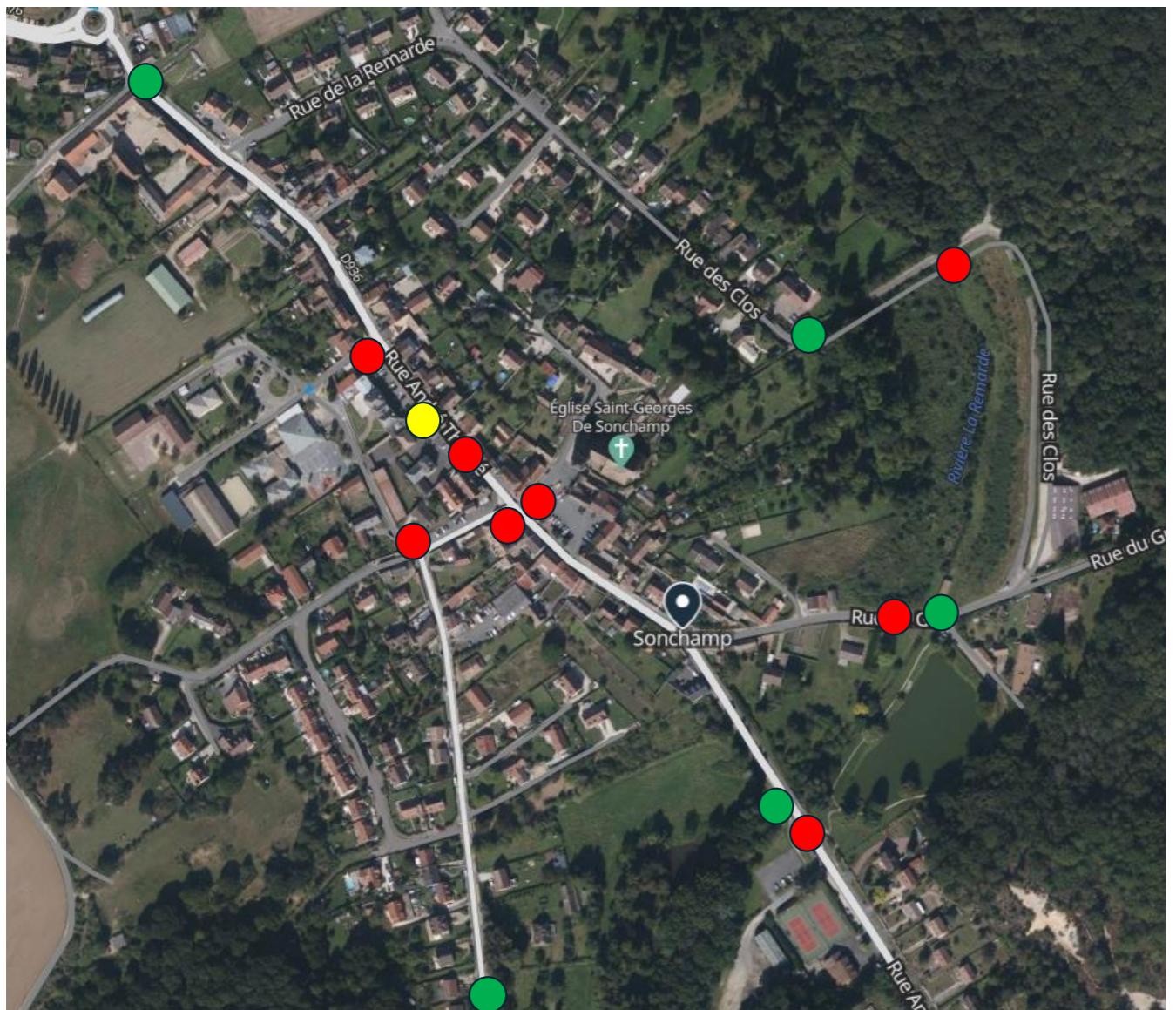
Infos mairie

FAUT-IL EN RIRE OU EN PLEURER

L'affaire est dans le sac !

Quand on constate que malgré nos efforts pour que notre village demeure propre et accueillant, certains ne respectent pas les règles de bienséance. Que dire de ceux qui laissent sur le trottoir ou accrochés à un grillage les sacs de déjections canines alors même que des poubelles ont été installées à cet effet ?!
Que dire de ceux qui n'utilisent même pas ces sacs et continuent à salir nos trottoirs et nos lieux publics avec des crottes de chien ?!
Que dire de ceux qui déposent des dépôts sauvages, de végétaux ou autres, pensant que ce n'est pas à eux d'évacuer leurs déchets ?!
Est-ce vraiment cela que nous voulons pour notre village ????

VOIRIE AMÉNAGEMENTS SUR LE BOURG



● Mât directionnel devant la Mairie

● Parcours des Vues anciennes de la commune

● Distributeurs de sacs pour déjections canines

Infos mairie



UN COURS DE CUISINE AVEC LES INSATIABLES !



Le vendredi 4 octobre, nous étions une quinzaine de cuisinières retraitées réunies autour d'une cheffe, d'une nutritionniste et de la cheffe du projet.

Avec application mais dans une ambiance détendue, nous avons passé près de trois heures à confectionner des ballotines de dinde aux champignons avec son riz noir, des poires au chocolat et des croquets aux noisettes. Nous avons pu repartir chacune avec un échantillon de nos plats, de quoi régaler nos proches !

L'occasion de manger bon, de manger beau et de manger durable en changeant parfois un peu nos habitudes !

Cette initiative a remporté un vif enthousiasme et nous espérons la renouveler !



État civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à



Sandro VAZ,
né le 08/09/2024
à Rambouillet



Lucie VERGOTE,
née le 18/09/2024
à Rambouillet



Erika GUELFI
PALMER,
née le 03/10/2024
à Rambouillet.

GOÛTER DES SENIORS

Jeudi 12 décembre
de 15h à 17h

Dans la salle des fêtes.

Inscription nécessaire en mairie par téléphone au 01 34 84 41 08 ou par mail à mairie@sonchamp.fr



École La Genêtier



Vendredi 18 octobre pour clore cette première période scolaire : les enfants de l'école sont venus déguisés. Petits squelettes, vampires, sorcières, citrouilles et autres ont envahi notre école. Au programme de cette journée festive : décos des classes, chants, histoires d'Halloween et bien sûr le goûter. Les élèves d'élémentaire ont défilé dans la cour maternelle avant de partager une récréation commune. Bonnes vacances à tous !

OPÉRATION SAPINS DE NOËL 4^e édition

La coopérative USEP de Sonchamp organise cette année encore **UNE VENTE DE SAPINS** provenant de la société GAEC Ribault basée à Saint-Martin de Nigelles.

L'argent récolté servira cette année à financer notre projet scolaire autour du cirque

COMMENT FAIRE ?

Les commandes doivent être déposées à l'école avant le vendredi 15 novembre 2024.

Les sapins commandés devront impérativement être récupérés le vendredi 6 décembre entre 16H30 et 18H30 (côté entrée principale entre le restaurant scolaire et l'entrée de l'école).

Le prix des différents sapins est indiqué sur le bon de commande ci-contre.

Le paiement s'effectue par chèque, à l'ordre de l'USEP Sonchamp.

Par avance, les élèves et leurs enseignantes vous remercient pour votre soutien.

A retourner à l'école avant le 15/11/2024				
SAPINS COUPES				
EPICEA				
Taille	SANS RONDIN		AVEC RONDIN	
	Prix Unitaire TTC	Nombre commandé	Prix Unitaire TTC	Nombre commandé
150/175	16 €		19 €	
NORDMANN				
80/100	16 €		18 €	
100/125	23 €		26 €	
125/150	29 €		32 €	
150/175	35 €		38 €	
175/200	45 €		48 €	
200/250	59 €		63 €	
SAPINS EN POTS				
EPICEA				
Taille	Prix Unitaire TTC		Nombre commandé	
150	25 €			

Infos mairie

Le CCAS et les associations sportives de Sonchamp organisent le TÉLÉTHON 2024



Le samedi 30 novembre

au gymnase, la salle de danse et le dojo de 14h à 17h

AU PROGRAMME

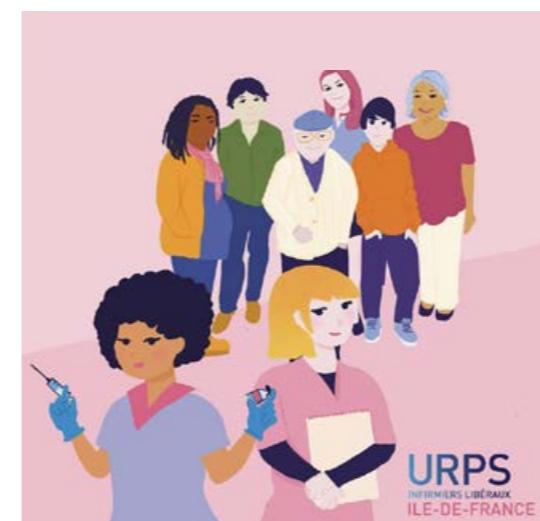
**BADMINTON / ZUMBA
SELF DEFENSE / YOGA**

ACTIVITÉS POUR LES PLUS JEUNES

(organisé par le Conseil municipal des enfants)

Goûter et boissons offerts tout au long de l'après midi pour tous les participants

PARTICIPATION LIBRE AU PROFIT DU TÉLÉTHON
une urne sera disponible pour votre don



VACCIN CONTRE LA GRIPPE PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE INFIRMIÈRE LIBÉRALE

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 15 octobre 2024 et se termine le 31 janvier 2025. En tant qu'infirmières libérales de la commune, nous souhaitons, ma collègue et moi, faire savoir aux habitants que nous pouvons les vacciner à domicile ou au cabinet.

Prise de rendez-vous par téléphone au 06.42.48.13.23

Éléonore TAHON
Infirmière libérale de Sonchamp

La Bibliothèque



LA NAVETTE DU RÉSEAU

PROCHAINES NAVETTES :

Les 5, 19 novembre et le 3 décembre

N'hésitez pas à aller visiter notre site <https://cheminlissant.opac-x.com/sonchamp> et faire vos réservations. Celles-ci seront acheminées par la navette.

Bébés lecteurs

Séance le vendredi à 9h30
A la bibliothèque.
Ouvert à tous. Sans inscription.
Gratuit.

Pochaines séances :

15 novembre : thème l'automne / la forêt

21 décembre: thème Noël



La vie Associative

COMITÉ DES FÊTES DE SONCHAMP

23 Novembre 14h-18h
24 Novembre 10h-18h

Marché de Noël

ANIMATIONS, VENTE DE BOISSONS
PÈRE NOËL

GYMNASIE:
9 RUE DES FOUPS À CHAUX
SONCHAMP



La vie Associative



**VENEZ PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL
le 12 janvier 2025 !**

De 15h30 à 17h30 à la salle des fêtes

**RESERVATION AVANT LE 22DECEMBRE
AU 06.60.79.38.81 OU PAR MAIL : APE.SONCHAMP@GMAIL.COM**

Communiqué

PRUDENCE ACTION DE CHASSE

Forêt domaniale de Rambouillet

Chasse du 04 novembre 2024 au 28 février 2025

Massif Ouest

Massif Est et Raizeux

MOIS	LUNDIS	MARDI	JEUDI
NOVEMBRE	4 - 18 - 25		7
DÉCEMBRE	2 - 9 - 16 - 23 - 30		10 et jeudi 19
JANVIER	6 - 13 - 20 - 27		16
FÉVRIER	3 - 10 - 17 - 24		13
MARS			13

Licence dirigée

NOVEMBRE: Jeudi 7

DÉCEMBRE: Mardi 10 et jeudi 19

JANVIER: Jeudi 16

FÉVRIER: Jeudi 13

MARS

Attention à ces 3 dates inhabituelles sur le Massif Est

Mardi 10 décembre
Jeudi 16 janvier
Jeudi 13 février

Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.

Chasse en continue de 9h à 18h

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Ça s'est passé à Sonchamp

LA BROCANTE

Le 13 octobre dernier s'est tenue la TRENTEIEME BROCANTE de SONCHAMP.

Une fois de plus la météo s'est montrée clémente ce jour-là. Le temps d'une journée, le centre bourg s'est transformé en un gigantesque marché en plein air. La cour de l'ancienne garderie est devenue, pour l'occasion, un restaurant avec terrasse ensoleillée où chacun a pu prendre une collation et se poser à table pendant un instant.

L'ambiance sereine, les lieux toujours aussi plaisants attirent beaucoup d'exposants et de chineurs même si cette année, une légère baisse de visiteurs s'est fait ressentir...

Les sourires, les retours positifs des visiteurs ont été une belle récompense pour les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation pendant des semaines avant l'évènement.

Merci à tous les exposants, les visiteurs qui font le succès de notre brocante !

Merci et bravo aux bénévoles pour leur « travail » dans une atmosphère bon enfant !

Merci à la mairie, aux services techniques pour leur soutien et leur aide à tous les niveaux !

A L'ANNÉE PROCHAINE !!



Agenda et petites annonces

11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION 11h devant la mairie

REPAS DES SÉNIORS – 12h45 dans les locaux de l'école

16 NOVEMBRE - BELOTE - salle des fêtes

notez que la session du 14/12 est reportée au 21/12

21 NOVEMBRE - PASSAGE DE LA BALAYEUSE

dans le bourg et les hameaux

23 ET 24 NOVEMBRE - MARCHE DE NOËL au gymnase

30 NOVEMBRE - TELETHON au gymnase 14h à 17h

7 DÉCEMBRE - SPECTACLE / GOÛTER POUR LES ENFANTS – 15h salle des fêtes

12 DÉCEMBRE - GOÛTER DES SENIORS

de 15h à 17h salle des fêtes



La Coda a réouvert ses portes le 1^{er} novembre pour une nouvelle série de stages de musique à Sonchamp.

Instrumentistes et vocalistes sont bienvenus pour retrouver des propositions qui ont déjà enthousiasmé les années précédentes et des nouveautés pour découvrir de nouveaux horizons musicaux.

Toute la programmation de novembre à juin sur a-vous-de-jouer.net/la-coda/

Contact : Hélène Rouet au 06 77 71 33 53

LE RÈGLEMENT DES PETITES ANNONCES est consultable sur le site www.sonchamp.fr. Merci d'en prendre connaissance avant toute demande de publication.

Réflexologie Chrystelle
Massages
Olfactothérapie Chaudé

22 bis rue des Vallées sur rdv 06 76 90 19 55
78120 Sonchamp

www.chrystellechaude.com

Réflexologie Plantaire

Sud-Africaine 60mn 55€ Forfait 5 séances
4 séances + 1 offerte 220€

Massages Ayurvédiques

Pieds - Kansu 45mn 55€ Dos 40mn 45€
Corps & Visage - Abhyanga 60mn 65€

Olfactothérapie

Séance 60mn 65€



n°siret : 514 417 815 000 24

L'Epicurienne,

votre commerce **multi-services**, vous accueille du mardi au dimanche

Choucroute Royale
A emporter ou restaurant
Vendredi 15 et samedi 16 novembre



- 250 gr de choucroute
- pomme de terre,
- tranche de lard,
- jambon blanc
- jarretton (50gr),
- Saucisson ail
- saucisse de Strasbourg,

15 €/pers



Il est parfois plus simple de commander via internet mais commander à l'épicurienne c'est contribuer à faire vivre son commerce de village, merci.

Beaujolais Nouveau
A l'honneur



Plateau individuel de fromages ou charcuteries ou mixte
(minimum pour 2 personnes en mixte 4 en indiv)

Réservez Au 01 30 88 65 97
Retrouver les menus et
informations sur
www.epicuriennedesonchamp.com

CHEZ
DELPHINE COIFFURE

ANIMATION

ICON DAY
SOIN CRYOTHÉRAPIE

Venez partager un moment de détente et de convivialité entre amis et profitez-en pour avoir une chevelure de rêve !

Vendredi 15 et
samedi 16 novembre

Surprise
apéro/animation

sur rendez-vous au
07.82.09.38.51